

## ATTESTATION DE CAPACITE N° 5337 DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-106 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à l'article R. 543-106 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A atteste que l'opérateur :

Nom de société :

CLIMAVENIR

de numéro de siret : 44800747600014

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

**Catégorie 1:** Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 13/12/10.

Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Fait à Paris le 13 / 12 / 2010  
Valable jusqu'au 12 / 12 / 2015

Stéphane LANGLOIS  
Directeur

